



Une adhérente Boud'mer nous informe... **comment économiser 180€ au Frioul**

Juillet 2013

« Voici une petite mésaventure qui m'est arrivée cet après-midi, au port du Frioul, avec la Beppina...

Je vous la raconte car elle vous permettra d'économiser 180€ de « frais de remorquage ».

Après avoir passé du bon temps avec ma famille du côté de cap Cavau, pique-nique, baignade (attention, elle est encore bien fraîche...), nous avons voulu faire une halte au port du Frioul car la grande tante de 82 ans qui était à bord, avait besoin de satisfaire une envie naturelle... autrement dit, d'aller « changer l'eau des olives ».

Voyant une place libre du côté des glaciers, entre quelques zodiacs, je me suis dit qu'étant donné le peu de bateaux amarrés à cet endroit, non seulement, elle pourrait se soulager, mais les autres aussi et nous pourrions même nous fendre d'un café, voire d'une glace.

Nous fermons donc le bateau par prudence et allons nous installer à l'Atlante, à une table qui nous permet de surveiller discrètement notre barquette. A peine la commande passée, je jette un coup d'œil machinal à mon esquin... Diable ! Où est donc passée la Beppina ?

Le zodiac du capitaine du port l'emmène vers une bouée au large de la capitainerie : voici mon bateau inaccessible autrement qu'à la nage... mauvaise mer....

Après m'être renseignée auprès d'un jeune embauché pour l'été au port du Frioul, je me rends à la capitainerie.

- Bonjour ! J'aimerais récupérer mon bateau qui est amarré à cette bouée.

- Entrez là : « Il » va vous recevoir....

J'entre dans un petit bureau où le capitaine du port (?) me regarde d'un air sévère :

- Quelque soit votre explication : vous avez tort. Vous faites partie de l'association de Boud'mer ; je viens de leur téléphoner pour les prévenir de votre comportement inadmissible dans le port. Nous sommes en période estivale et nous ne pouvons accepter un tel comportement : vous prenez la place de 3 bateaux. Je vous ai inscrit dans mon fichier informatique : vous me devez 180€.

- (Glups) Heu... mes sous sont restés à bord et mon bateau est sur votre bouée... Nous voulions juste faire une petite halte... J'ai à mon bord une personne âgée (et une petite fille de 21 mois, d'ailleurs...)

- Ce n'est pas une raison ! Vous avez le droit de les débarquer près des restaurants, mais après, vous allez vous amarrer à la panne de l'autre côté, réservée à cet usage. Il vous suffit de prendre une pendille... Bon ça ira pour cette fois -ci, mais je vous préviens, la prochaine fois que Beppina n'est pas amarrée au bon endroit, que ce soit vous ou un autre, je vous ferai payer 180€...

Moralité de cette histoire : au port du Frioul, vous devez vous amarrer impérativement au quai du fond, sur votre bâbord.

Même si, après avoir débarqué votre équipage, après avoir pris la pendille, amarré soigneusement le bateau, après avoir rangé la gaffe et la barre puis fermé le bateau, après être passé de Pomègues à Ratonneau en plein cagnard, votre équipage vous dit : « c'est bon, on a fini...tu peux aller chercher le bateau et venir nous prendre »...

C'est ça ou payer 180€... à vous de voir. Bonne chance à tous ! »